

L'Écho de la Roche

N°32 - MARS 2025

Edito du maire

Nous espérons inlassablement que chaque année nouvelle nous apporte la sérénité, la santé, la prospérité, l'amour ou l'amitié. Cela a de fortes chances de se produire au fil des 365 chances quotidiennes qui nous sont proposées. Et il nous appartient de tout faire pour forcer un peu le destin.

En 2024, nous avons eu une vie de village plutôt intense. Entre les animations organisées par les associations, l'évènement autour du clocher, le folklore, l'anniversaire de la libération et la soirée américaine, le parcours historique, le marché de Noël... nous ne nous sommes pas ennuyés.

Cette année nous a aussi apporté son lot de peines, avec la perte de plusieurs anciens parmi lesquels notre ancien porte drapeau et notre ancien maire.

Ces circonstances qui nous rassemblent nous rendent conscients de l'importance de nos écoles, de nos deux petits commerces, de notre caserne et de la qualité de notre environnement.

Notre village voit sa population augmenter lentement et régulièrement. Nos effectifs scolaires sont passés de 55 à 80 élèves en 9 ans, preuve de notre dynamisme.

Nous amorçons l'année par des travaux d'importance : la réfection de la rue principale ; enfin une traversée de village agréable et mieux sécurisée. Depuis le temps, nous l'avons bien mérité.

J'espère que les 365 chances quotidiennes qui vous seront données se convertiront en mille satisfactions au cours de cette année nouvelle.

Très belle année à toutes et à tous.

Votre maire.



www.fleurey.fr

1 place de la Mairie
70160 Fleurey-lès-Faverney

03 84 91 31 59

fleurey-les-faverney@wanadoo.fr

Ouverture Secrétariat

Lundi : 13h30-18h

Mercredi : 13h30-18h

Permanence du Maire

Vendredi : 17h à 19h

sur rendez-vous uniquement

80 ans de la libération



Les sanglots longs des violons de l'automne...

Les bonnes informations se multiplient. Les alliés ont débarqué en Normandie le 6 juin, et ils remontent aussi depuis l'Afrique et le Sud de l'Europe...

Mais l'armée Allemande est puissante, vindicative et revancharde.

Ici à Fleurey, à Amoncourt, les allemands sont encore présents en ce début septembre.

3 jeunes volontaires ont décidé de contribuer, d'aider la résistance, d'apporter leur modeste participation pour que les armées alliées ne soient pas seules à nous libérer.

C'est ici à Fleurey, le 5 septembre, que Gilles, Gilbert et Raoul tombent sous les balles allemandes. 19 ans, 19 ans et 22 ans...

Nous les honorons chaque année au 8 mai. André MATHIEU nous a souvent conté cet épisode.

C'est alors que se présente la 36^{ème} DB.

La 36^{ème} division d'infanterie, la division « Texas », a été créée à partir d'unités de la Garde nationale du Texas et de l'Oklahoma pendant la Première Guerre mondiale. Ce sont des volontaires qui constituent une réserve d'intervention pour des événements majeurs.

La 36^{ème} DB remonte d'Afrique du nord et participe à la campagne d'Italie. Pendant tout l'hiver 43, elle livre des combats difficiles en montagne et surtout devant monte Cassino. Elle entre dans Rome, le 4 juin, et poursuit sa progression.

Elle se prépare au débarquement en France méridionale où elle est lancée à l'assaut des plages de Fréjus et Saint-Raphaël, le 15 août, en vue de combattre la 19^{ème} Armée allemande (19^{ème} Armée) en retraite au nord de Montélimar.

Le 2 septembre, elle marque un temps d'arrêt devant Lyon afin de permettre à la 1^{ère} Division française libre de libérer la ville. Puis

elle pourchasse la 19^e Armée, s'emparant du pont d'Avanne sur le Doubs, près de Besançon, atteignant Vesoul le 11 septembre, les terres de Saône les 13, 14, 15, Luxeuil le 16, puis Remiremont le 23.

À l'automne 1944, elle livre de difficiles combats dans les Vosges pour ouvrir le passage vers la plaine d'Alsace, le 25 novembre.

En janvier 1945, elle est positionnée au sud de Bitche vers Montbronn avec une mission de défense. Elle participe à la bataille d'Oberhoffen du 1^{er} au 12 février. Le 23 février, elle renforce la 101^e division aéroportée.

Le 15 mars elle pénètre dans les lignes allemandes. Elle atteint le Rhin le 24 mars. Elle est déplacée le long du Danube. Puis elle est engagée, derrière la 10^e division blindée dans la région de Landsberg, où elle prend Toelz le 1^{er} mai 1945.

La 36^e division a capturé le maréchal von Rundstedt, le maréchal de l'air Sperrle, l'amiral Horthy et le maréchal Goering.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la 36^e division a perdu 3 131 tués au combat, 506 morts de leurs blessures et 13 191 blessés. Ce sont des boys venus du Texas et de l'Oklahoma il y a 80 ans pour libérer l'Europe.

Nous n'avons pas connu cette époque, sauf quelques anciens qui étaient enfants en 1945 et qui peuvent témoigner. Mais aujourd'hui, 80 ans plus tard, la mémoire et la reconnaissance se transmettent. Nous vivons notre histoire. Les parents, les enfants nés dans les années 2000-2020 se montrent concernés par cet épisode du temps passé et en font leur culture, leur expérience.

Merci à nos p'tites canailles qui y ont mis du cœur. Quoi de mieux pour ceux qui ont risqué ou donné leur vie pour nous ?

Merci à Claude Colombier qui s'est beaucoup investi sur cet événement, comme sur tous les événements historiques de la communauté de communes.

Merci à tous les volontaires qui sont venus nous aider à préparer cette soirée.

Merci au boulanger et à son équipe.

Merci à Denis Camus, président des anciens combattants, chevalier de la légion d'honneur pour d'autres faits dans d'autres guerres, qui nous a raconté les souvenirs d'un enfant de 6 ans le jour de la libération...

Etat civil

NAISSANCES

11/10/2024 BAUDIN Léonie

27/10/2024 JEANDEY Auriane

17/12/2024 RENAULT LEVREY Léo

DÉCÈS

22/11/2024 CHOULET Jacques

30/11/2024 MONASSON Jacqueline

28/12/2024 ROUSSEL William

16/01/2025 DIDIER Christiane



Horaires de tonte et de travaux

Rappel de l'arrêté préfectoral.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Réfection du clocher

Nous prenons soin de notre église. Pour ce qu'elle représente, bien entendu, pour tous les chrétiens.

Parce que son chœur est au cœur du village, parce qu'elle nous réunit depuis toujours dans des moments importants. Parce qu'elle fait partie de nos repères et de notre identité. Parce qu'elle est porteuse d'histoire. Parce qu'immuable, elle observe nos vies se dérouler.

Posée sur notre colline, elle observe le paysage de la vallée de la Lanterne, elle hisse son coq pour qu'il soit le premier à chasser la nuit et à entrer dans la lumière. Alors, si elle est blessée, il faut la soigner. C'est là notre devoir.

C'est un long travail collectif très soutenu qui nous mène à aujourd'hui.

Merci à notre assureur GROUPAMA. L'assureur de nos villages a pris en considération le soin que nous avons apporté à notre église en 2015, a consulté divers articles et photos anciennes, et a dépêché des experts pour légitimement accepter la prise en charge des dommages

C'est Alain BRETON, notre architecte, qui s'est chargé de superviser les travaux de notre clocher comtois ! Merci à lui pour le suivi précis et méticuleux.

Point de travail sur notre église sans l'avis de Cédric MARULIER, ingénieur des bâtiments de France, qui nous avait déjà bien aidés lors de la réfection de la toiture et du ravalement en 2015-2016. Ses recherches très documentées et ses avis très étayés ont contribué à recréer ce clocher qui respecte tous les codes.

Merci à l'équipe municipale pour son implication, et en particulier à Patrick RENAULT pour son investissement. Il en fait des allers-retours vers le sommet ! Merci au boulanger, patient, qui a compris qu'un clocher est bien mieux placé sur un beffroi que sur le sol devant son commerce.

Merci aux habitants qui ont suivi avec intérêt, voire avec passion, l'évolution de ce chantier. Même les enseignantes se sont imprégnées du sujet avec leurs élèves.

Au sommet, fier et droit, se tient désormais Léonard, notre nouveau coq. C'est lui qui



accueillera chaque jour la lumière et qui donnera le sens du vent.

Pour cette occasion particulière, et pour que notre nouveau coq soit reconnu comme le gardien de notre église Saint MAURICE, le vicaire épiscopal, Monsieur RUFFIOT, était présent pour la bénédiction, et nous l'en remercions.

Enfin, point d'ouvrage sans métier ! Bravo et Merci aux équipes de l'entreprise PATEU ROBERT qui se sont emparées concrètement du sujet et ont exposé leur savoir-faire au quotidien sur la place.

Après avoir pris l'avis des spécialistes, nous avons décidé d'offrir un habitat à une chouette effraie des clochers et d'installer un petit appartement pour chauves-souris, dont vous savez qu'elles font partie des spécificités de notre commune. Des refuges bien construits qui n'abîmeront rien parce que précisément installés.

Enfin, dans cet ouvrage, sous le pied douche, nous avons déposé une capsule temporelle, témoignage des habitants d'aujourd'hui à ceux qui, dans des temps à venir que nous espérons très lointains, auront à nouveau à revenir sur l'église. Beaucoup ont contribué à garnir cette capsule.



Voici le mot que nous avons adressé à ceux qui ouvriront un jour la capsule :

A vous, femmes et hommes de notre futur.

En ce 31 juillet 2024, nous terminons les travaux de notre clocher et nous le hissons à nouveau sur son beffroi.

Nous avons essayé de prendre soin de notre village. Depuis 25 ans, les équipes municipales successives ont refait la mairie, la salle des fêtes, protégé la rivière en créant un réseau d'assainissements, consolidé le réseau d'eau. Nous avons gardé l'école, remis une petite boulangerie en fonction.

Nous avons planté un verger, et mis en forme un beau projet pour protéger la nature dans la vallée de la Lanterne.

Le monde est agité. Il y a des tensions internationales qui nous inquiètent.

Le climat est dérégulé. Nous faisons tout pour sortir au plus vite des énergies fossiles, mais la compétition internationale freine nos bonnes volontés.

L'humanité ne sait pas encore faire preuve d'intelligence collective. Nous espérons que nous en aurons jeté quelques bases pour que vous puissiez vivre heureux dans votre présent qui est notre avenir lointain.

Cette année, c'est une année olympique, en France ! Un épisode plaisant porteur de paix et d'exploits.

A propos... notre coq s'appelle Léonard.

On vous souhaite le meilleur. A vous, à vos enfants et à ceux qui suivront.

Gros bisous.

Franck,

Le maire de l'époque... (ah que ça fait bizarre d'écrire tout ça !)

Décès Jacky

Jacques CHOULET, Jacky, notre ancien maire, est décédé le 22 novembre dernier. Nous l'aimions beaucoup. Il s'est arrêté, subitement et en toute discrétion, en ce jour de neige. Son cœur s'est arrêté et le nôtre continue de battre pour lui. Un choc pour ceux qui l'ont connu et pour l'équipe municipale. 43 ans de conseil municipal. Conseiller en 1971, puis adjoint en 1977 pendant 12 ans, puis maire en 89 pendant 25 ans...Ça crée des liens.

Nous l'avions toujours à nos côtés, souriant et positif, toujours partant. Un plaisir et un rituel d'échanger avec lui sur l'époque, sur la complexité croissante de la vie des communes, sur les projets en cours. Un bonheur de l'avoir en renfort pour les élections, pour les cérémonies. Une joie d'avoir sa compagnie pendant les moments de fête.

Sa patience et son dévouement lui conféraient une autorité naturelle : « on ne voulait pas le décevoir » disaient ses enfants...Depuis 10 ans, il se consacrait à son amour pour Yvonne, son épouse, sa moitié, que nous aimons tout autant.

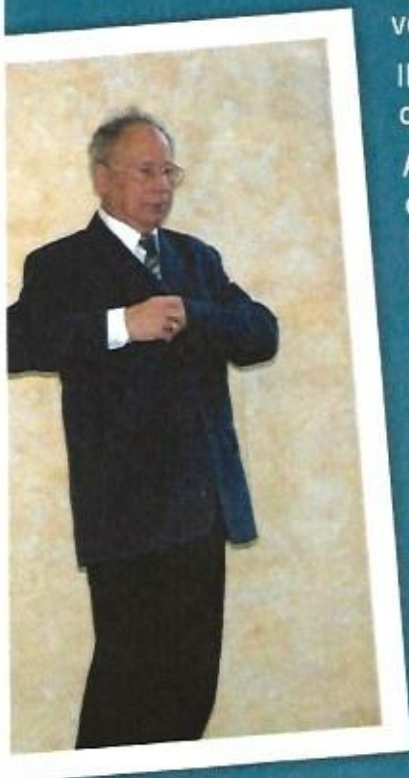
Jacky avait cette extraordinaire capacité d'absorber les épreuves, de les intérioriser pour ne laisser paraître que sa douce philosophie, son sourire et son plaisir de vous rencontrer.

Il était un exemple de gentillesse, de bienveillance, de simplicité, d'enthousiasme et de dévouement. On voudrait lui ressembler.

Avec lui, la commune a restructuré la mairie et la salle des fêtes, créé sa carte communale, rénové l'école à laquelle il était très attaché, rénové les logements communaux, installé la première partie du lotissement, rénové le premier tronçon de la conduite d'eau, et j'en passe évidemment.

Jacky a marqué à jamais l'histoire de notre village, il a sa place dans le cœur de chacun d'entre nous.

Nous sommes reconnaissants et tristes.



SICTOM

Vos factures ordures ménagères augmentent inexorablement. Le SICTOM est en procès avec l'entreprise qui collecte les ordures ménagères. Il est également en procès avec l'entreprise qui a fourni les bacs de biodéchets.

Ces biodéchets sont déposés sur un tas à Montigny-lès-Vesoul. Après un tri sommaire, ils sont broyés avec encore de nombreuses matières indésirables. Les promesses de méthanisation ou d'un traitement plus sérieux ne sont pas tenues.

Seul le SYTEVOM peut mettre en place à l'échelle départementale une collecte et des infrastructures qui soit viable techniquement et économiquement.

Chaque année, les jours de collecte changent alors que nous aurions besoin de stabilité.

Pour son prestige, le SICTOM vient d'acquérir une propriété à COMBEAUFONTAINE pour son nouveau siège. Un non-sens économique et pratique, qui éloigne un peu plus le SICTOM du centre de tri et d'incinération.

Le projet qui consistait à dissoudre le SICTOM dans le SYTEVOM pour réaliser d'importantes économies d'échelle semble complètement compromis.

Quelle déception !



Inondations du 26 juin



Le 26 juin dernier une « déferlante s'est abattue sur notre village » 100 mm en quelques heures. Beaucoup plus que ce que nos terres pouvaient absorber.

Quelques dégâts sont à déplorer dans plusieurs habitations. Notre demande de reconnaissance en « catastrophe naturelle » a été acceptée, ce qui a permis une meilleure indemnisation pour les habitants qui ont été touchés.

Ce fut l'occasion de tester notre nouveau réseau d'évacuation des eaux, qui a bien résisté. Quelques défauts ont été identifiés, notamment au croisement de la route du château d'eau, (une grosse grille obstruée dans un fossé) dont le traitement permettra certainement d'éviter que le phénomène ne se reproduise.

Cet épisode a mis en évidence des vulnérabilités qui subsistent. Le versant de « la roche » produit un torrent qui traverse le village au niveau de la place de la Chevanne. Il faudra bien, un jour, construire un bassin d'orage pour atténuer les effets d'une très forte averse.

Que se passerait-il s'il tombait le double ou le triple dans le même pas de temps, comme cela a pu se produire dans le Gard ou dans la Loire cet automne ?

A suivre...

Les écoles

Quand les écoles de nos villages sont menacées par les maires des bourgs...

Force est de constater que notre secteur géographique soit le seul sur le territoire de la Com Com Terres de Saône qui connaisse une croissance des effectifs scolaires depuis 2015. Nous sommes passés de 55 élèves à 80 élèves inscrits en 9 ans.

Pour nous permettre d'évoluer dans des conditions acceptables, un poste d'enseignant supplémentaire nous a été attribué pour la deuxième année consécutive. Quatre enseignants pour trois classes.

Comme vous le savez, notre demande de regroupement avec la commune de Villers-sur-Port a été rejetée le 4 mars 2024 à une courte majorité par le conseil communautaire. Par peur de voir davantage baisser leurs effectifs, les élus de Port-sur-Saône et de Favorney se sont associés pour faire obstacle à notre projet sobre et réaliste, qui n'avait aucun coût, qui réduisait le temps de transport et qui remettait les enfants de Villers sur leur secteur-collège.

Il nous est aujourd'hui permis de penser que les effectifs de Port-sur-Saône sont maintenus contre nature avec les enfants de Villers pour pouvoir justifier d'un dimensionnement important des travaux à venir dans leurs futures structures scolaires. Faudra-t-il à l'avenir que ce dimensionnement engendre de nouvelles pressions sur les écoles des villages ?

Ce n'est pas aux communes dynamiques à sacrifier leur école pour transporter plus loin des enfants qui devraient alors remplir la fonction première d'aller compléter une salle dans une construction plus lointaine.

Dans nos villages, les parents d'élèves s'organisent dans une association très active qui crée des liens entre les adultes et qui met en place des actions intéressantes. Des sorties, des activités scolaires et même une classe de découverte sont cofinancées par la commune et les associations.



Dans nos villages, les enfants sont au monument lors des cérémonies. Les problèmes de comportement sont moins nombreux parce que tout le monde se connaît et qu'on peut intervenir dès l'origine.

Les réponses que les communes apportent aux demandes des enseignants, en plus de la communauté de communes, créent une certaine stabilité pédagogique et un climat de confiance. L'association des aînés a créé des liens avec les enseignants et les animatrices du périscolaire et ces liens ont un sens.

Cette ambiance, cette activité, cette réactivité constituent des atouts fondamentaux qui expliquent une bonne partie de notre dynamisme.

Nos écoles attirent les jeunes ménages, contribuent au succès de notre commerce, créent des liens essentiels et motivent les élus que nous sommes dans les projets de modernisation et d'aménagement des infrastructures.

Nous n'accepterons jamais d'être la variable d'ajustement du pôle éducatif de Favorney, construit à une époque pour 11 classes, qui en accueille 13 aujourd'hui après avoir absorbé la commune de Menoux, et qui pourrait faire l'objet de fluctuations à l'avenir, comme toutes les structures scolaires.

Chaque année depuis cinq ans, des prévisions nous annoncent des effectifs à la baisse, et la baisse ne se confirme pas. On sait ce qui part et on n'envisage jamais ce qui peut arriver. Jamais une prévision ne fait appel à la connaissance fine que nous avons de nos communes. Nouvelles parcelles à construire, maisons reprises par des jeunes ménages, nouvelles familles en location, nouvelle famille d'accueil, etc.

Une prévision obligatoirement pessimiste et hypothétique ne doit ni sceller le destin de nos villages, ni modifier en profondeur le tissu que nous avons créé pour servir un territoire qui reste rural et dispersé. Notre communauté de communes ne trahit pas les familles qui ont choisi et investi dans nos communes et qui répondent à la demande des entreprises qui nous entourent.

Le dynamisme et l'activité de nos villages, les contacts quotidiens, l'utilité de notre commerce, l'apport précieux des associations et la motivation des élus ne peuvent se transposer ailleurs.

Le 13 janvier dernier, le conseil communautaire a validé à une très large majorité le projet de construction d'un espace périscolaire à Fleurey en délibérant sur la désignation d'un architecte pour la maîtrise d'œuvre. Enfin.

Merci à tous les élus qui ont reconnu l'utilité et la sobriété du projet. 380 000 € subventionnés à 80%, soit environ 100 000 € de reste à charge pour la communauté.

Bien entendu, nous avons trouvé Monsieur le maire de Favorney et Monsieur le maire de Port-sur-Saône pour s'y opposer. Les élus des communes qui concentrent le gros des dépenses...

Pourtant, nous soutenons sans réserve les projets et les besoins dans leurs communes respectives. Ces élus ne devraient pas oublier que se sont aussi les habitants des villages qui les entourent qui financent leurs infrastructures. Ils devraient aussi penser que les villages qui les entourent et qui les alimentent ont aussi une vie qu'il convient d'encourager en retour.

Ce n'est pas en cherchant à pénaliser ou à vider les villages voisins qu'on fait preuve de dynamisme et qu'on relance son attractivité.

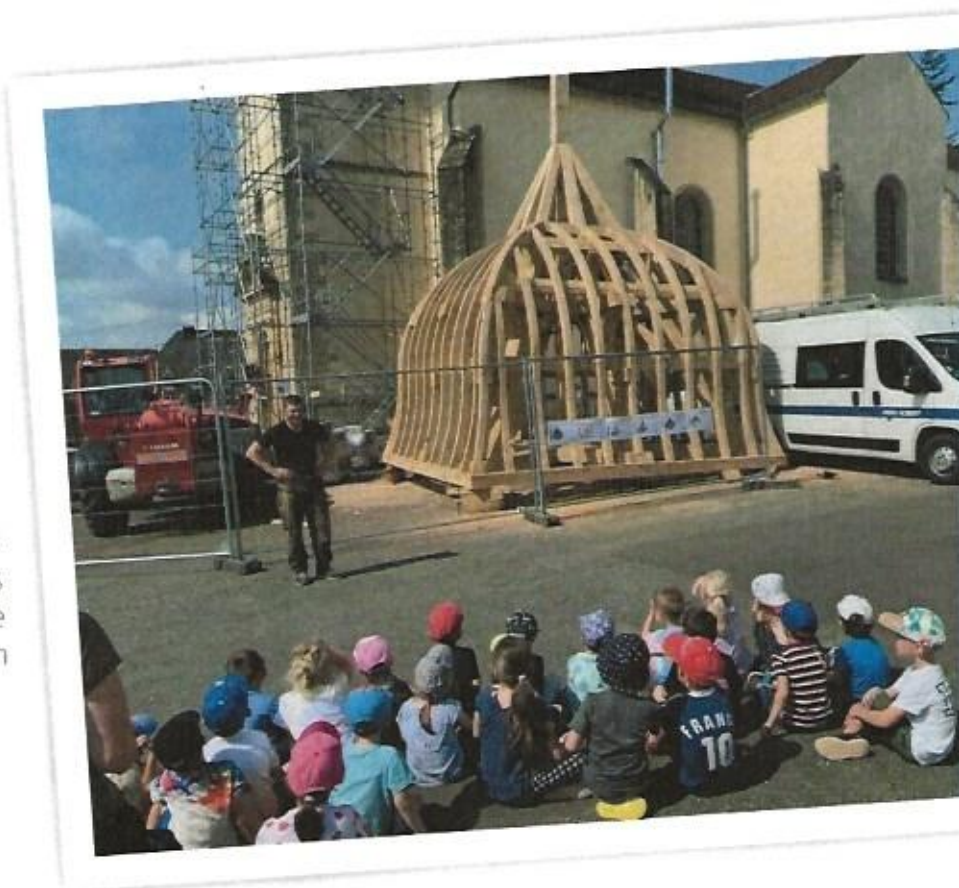
Voici quelques exemples de ce que nous finançons :

- le pôle éducatif de Favorney : 6 millions d'€uros, dont 2,8 millions de reste à charge pour 260 élèves,
- la crèche de Favorney : environ 400.000€ de reste à charge,
- le chantier de restructuration scolaire à Amance : 2,5 millions dont 1,2 million de reste à charge,
- le projet de reconstruction du centre de loisirs et de la réhabilitation de la maternelle PERGAUD à Port-sur-Saône : 2,5 millions en estimation,
- le projet de micro-crèche à Auxon : 900 000 €.

Nous sommes tous très sensibles à tout ce que l'école peut apporter à la qualité de vie de nos villages et à tout ce qu'elle partage au quotidien.

Être un élu communautaire, c'est ouvrir son esprit au territoire pour le faire avancer dans sa globalité. C'est ainsi que l'on fera grandir nos villages et nos bourgs.

Nous ne regrettons pas d'avoir toujours soutenu les projets de Favorney, et nous portons le dossier de la future voie verte, qui traversera le bourg et qui le mettra en valeur.



Travaux route principale

Les travaux de réfection de la route principale démarrent. A l'issue des travaux de préparation, le département prendra en charge la chaussée, mais la commune règlera une « plus-value pour que cette dernière soit réalisée en enrobé ».

Cet aménagement devra durer longtemps, très longtemps. Peut-être 40 ou 50 ans. Il s'agit donc de ne pas se tromper et de choisir les bons matériaux...

La commune prendra en charge tous les nouveaux abords de la chaussée : nouveaux trottoirs, îlots de verdure, écluses.

Un feu sera installé avant l'entrée dans le village.

Les grands axes du chantier sont les suivants :

- **ralentir** les véhicules avant l'entrée du village et dans le village,
- **sécuriser** les riverains à l'entrée du village en leur redonnant de l'espace,
- **créer** un trottoir d'un mètre quarante à droite en direction de la mairie, sur tout le linéaire,



- **sécuriser** la traversée pour un piéton,
- **implanter** ou **améliorer** quelques îlots de verdure,
- **sécuriser** les intersections et revoir les priorités.

Des marquages au sol seront réalisés avant les travaux. Avant et pendant le déroulement du chantier, des modifications sont parfois possibles afin d'intégrer toutes les bonnes propositions. Nous invitons les riverains à venir prendre connaissance du plan aux heures d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous.

Le coût total du chantier est évalué à 380 000 €. Quelques subventions sont attendues.



L'eau

C'est toujours le sujet majeur. Notre réseau nous a cette année encore causé bien des soucis. De nombreuses fuites ont été détectées et réparées, mais c'est à chaque fois une épreuve et une course contre la montre. Notre réservoir de petite taille peut en effet se vider rapidement.

Notre dossier d'exploitation d'une nouvelle ressource a reçu plusieurs avis favorables. Nous avons répondu aux dernières questions de l'agence régionale de santé. Nous attendons le retour pour pouvoir délimiter le périmètre de protection et engager l'enquête publique.



La centrale photovoltaïque

L'étude environnementale est achevée. Les résultats sont favorables à l'installation de 5 hectares de panneaux sur les terrains de l'ancienne carrière. Nous attendons les dernières conclusions et nous pourrions travailler sur le dossier du permis de construire.

Pour rappel, cette centrale produira environ 5 Mwc (soit la consommation électrique d'environ 1 200 foyers) et pourrait rapporter environ 35.000 € par an à la commune. Elle n'aura pas d'impact sur le paysage ou sur les terrains agricoles.



Lotissement du ruisseau

Tout est prêt !

9 parcelles de 7 ares à 25 ares sont à votre disposition pour construire la petite maison dans la prairie. Des terrains bien exposés et viabilisés dont le prix s'étend entre 15 000 € et 30 000 €.

L'information sera prochainement diffusée sur différents supports.

Bruit, nuisances

Respect, tolérance, équilibre.

Nous sommes parfois informés ou sollicités pour des arbitrages.

Ma liberté s'arrête là où commence celle des autres. Faire la fête toute une nuit sans avoir prévenu ou associé les voisins, à grand renfort de musique et d'éclats de voix, ce n'est pas autorisé, même quand on est chez soi. A plus forte raison si l'événement se reproduit plusieurs fois dans l'année. Tout est question de respect et de bon sens.

A l'inverse, déranger les forces de l'ordre pour peu de choses peut faire perdre toute crédibilité.

Être propriétaire ne donne pas le droit de dégrader la vie de ses voisins.



Repas des anciens

Le 11 janvier dernier s'est tenu le repas des anciens : une quarantaine d'invités servis par les membres du conseil municipal. Un bon moment passé ensemble, en musique.



Démarchage téléphonique

Soyez prudents.

Vous êtes souvent sollicités, voire harcelés par des interlocuteurs qui souhaitent vous vendre des panneaux solaires, des pompes à chaleur, des rénovations globales. S'il y a tromperie ou malfaçon, il est ensuite très difficile d'obtenir réparation.

Comparez toujours avec un choix local et n'hésitez pas à venir faire un petit tour en mairie pour échanger sur le projet.

Pompiers

Nous sommes à la recherche de nouveaux pompiers volontaires.

Si cet acte de dévouement vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou avec la cheffe de corps, M^{me} Kathia AKYUZ.



Nos amis les chiens

Avoir un chien, c'est très bien...

S'en occuper, c'est aussi faire en sorte que ses crottes ne soient pas laissées sur l'espace public. Merci d'avance.



Travaux

Vous faites des travaux? C'est bien.

Mais n'oubliez pas de respecter quelques règles de base : prévenir vos voisins, respecter les horaires, demander un arrêté municipal si vous devez barrer la route et nettoyer l'espace public à l'issue du chantier !

Panneau pocket

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser cette application gratuite extrêmement pratique, qui nous permet de vous informer très rapidement. Nous continuerons, toutefois, de distribuer en boîte aux lettres les informations importantes.

OFFERT PAR VOTRE COLLECTIVITÉ



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



Directeur de la publication : Franck TISSERAND - Rédaction : Franck TISSERAND.

Crédits photos : Mairie de Fleurey-les-Faverney - Freepil - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins. Conception : FILIGRANE - PUSEY - 06 32 41 59 53 - 011 018 464 00032